

PROCÈS-VERBAL

Étaient présents :

Jean Vallières, président

Nathalie Gressin, représentante-réseau du MIFI

Marie-Ève Vaillancourt, secrétaire, représentante du MIFI – cours au temps partiel

Suzanne Lantagne, représentante-réseau du CMADQ – secteur Art dramatique

Richard Raymond, représentant du CMADQ – secteur Musique

L'ordre du jour était le suivant :

1.	Adoption de l'ordre du jour
2.	Lecture des procès-verbaux du Conseil exécutif du 13 mai et du 3 juin 2022
2.1.	Adoption des procès-verbaux du Conseil exécutif du 13 mai et du 3 juin 2022
2.2.	Suites au procès-verbal du 3 juin 2022
3.	Statuts
3.1.	Bilan du congrès
3.2.	Nouveau membre et départ au Conseil exécutif
3.3.	Fonctions au sein du Conseil exécutif
4.	Comités de négociation
4.1.	Renouvellement de la convention collective du CMADQ
4.1.1.	Préparation de la prochaine rencontre
4.1.2.	4.1.2 Rencontre de négociation
4.2.	Renouvellement de la convention collective du MIFI
4.2.1.	Signature de l'entente de principe
4.2.2.	Tournée de vote sur l'entente de principe
4.2.3.	Suivi sur les comités
5.	Nouveaux membres (annexe 1)
6.	Conseils et assemblées
6.1.	Réseau CMADQ
6.2.	Réseau MIFI
7.	Comités de relations professionnelles
7.1.	CMADQ
7.2.	MIFI

8.	Dossiers
8.1.	CMADQ
8.1.1.	Plan de travail
8.1.2.	Nouveau directeur général
8.2.	MIFI
8.2.1.	Régularisations
8.2.2.	Calendrier des sessions et vacances
9.	Finances
9.1.	États financiers pour les mois de juin, de juillet et d'août 2022
9.2.	Reconduite du mandat de la firme comptable Végiard Bergevin
9.3.	Désignation d'un trésorier et signataires au compte bancaire
9.4.	Résolution de la section locale de l'ITHQ
10.	Bureau
10.1.	Rémunération du travail effectué par des membres de l'exécutif ou du bureau pendant les vacances
11.	Convention collective
11.1.	Griefs (annexe 2)
12.	Questions diverses
13.	Prochaine rencontre

La rencontre débute à 9 h.

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
Sur **proposition** de Nathalie Gressin, **appuyée** par Suzanne Lantagne, l'ordre du jour est adopté.
- 2. Lecture des procès-verbaux du Conseil exécutif du 13 mai et du 3 juin 2022**
 - 2.1. Adoption des procès-verbaux du Conseil exécutif du 13 mai et du 3 juin 2022**
Après quelques corrections, sur **proposition** de Suzanne Lantagne, **appuyée** par Nathalie Gressin, les procès-verbaux du 13 mai et du 3 juin 2022 sont adoptés.
 - 2.2. Suites au procès-verbal du 3 juin 2022**
Jean Vallières et Suzanne Lantagne ont envoyé une lettre de bienvenue à Marc Hervieux, nouveau directeur du réseau CMADQ, et ils l'ont félicité pour cette nomination.

3. Statuts

3.1. Bilan du congrès

Le congrès a été bien apprécié et les membres ont été très heureux de pouvoir échanger avec les professeurs des deux réseaux. Les membres ont émis des commentaires comme quoi la présentation des bilans pourrait être écourtée à l'oral pour laisser plus de temps pour la discussion. L'équipe de l'organisation se penchera sur toutes les possibilités en vue du prochain congrès, notamment afin de favoriser une participation plus active des délégués.

La présence de nos avocats était pertinente et leurs éclaircissements ont su bien guider nos discussions. Le comité exécutif dresse un bilan très positif de ce premier congrès qui regroupe désormais deux réseaux.

3.2. Nouveau membre et départ au Conseil exécutif

Le comité exécutif tient à souligner à nouveau la contribution de Denis Maheu et salue l'arrivée de Richard Raymond, représentant des conservatoires de musique. De par sa nouvelle fonction au conseil exécutif, Richard Raymond a démissionné de son poste sur le comité de surveillance des finances.

3.3. Fonctions au sein du Conseil exécutif

Le Conseil exécutif, par vote unanime, désigne Suzanne Lantagne comme trésorière du SPEQ, en remplacement de Denis Maheu, et désigne Richard Raymond comme troisième signataire, Jean Vallières et Suzanne Lantagne étant les deux cosignataires principaux.

4. Comités de négociation

4.1. Renouvellement de la convention collective du CMADQ

4.1.1. Préparation de la prochaine rencontre

La partie syndicale avait fait savoir qu'elle était disponible pour des rencontres pendant l'été. La partie patronale, ayant des comparatifs à finaliser, a fait savoir qu'il ne serait pas possible de tenir une rencontre avant le mois d'octobre. La partie syndicale va demander l'équivalent du salaire du collégial et une diminution de la tâche. La partie syndicale est prête et attend les propositions de la partie patronale.

4.1.2. Rencontre de négociation

Une rencontre de négociation s'est déroulée le 13 juin dernier au conservatoire d'art dramatique de Montréal.

4.2. Renouvellement de la convention collective du MIFI

4.2.1. Signature de l'entente de principe

Le 28 juin, l'entente de principe a été signée. C'est entre autres grâce à la pression médiatique des deux semaines précédentes que l'employeur a finalement accepté certaines

demandes syndicales permettant la signature de l'entente de principe.

4.2.2. Tournée de vote sur l'entente de principe

La date et la ville des différentes assemblées étaient les suivantes :

- 24 août à Longueuil
- 25 août à Sherbrooke
- 26 août à Gatineau et à Montréal
- 27 août à Laval
- 29 août à Québec

L'entente de principe a été acceptée à 98,8 % par les membres présents aux différentes assemblées.

4.2.3. Suivi sur les comités

Un comité ad hoc et un comité coordonnateur seront mis sur pied afin de désigner les professeurs devant être régularisés. Cependant, le comité sur les vacances des professeurs réguliers à temps partiel devra avoir terminé ses travaux pour que les comités soient créés.

5. Nouveaux membres (annexe 1)

Le conseil exécutif prend connaissance de la liste des nouveaux membres.

6. Conseils et assemblées

6.1. Réseau CMADQ

Un conseil réseau a eu lieu le 6 septembre dernier pour l'élection de Richard Raymond. Au CADM, un nouveau comité exécutif a été formé. Une assemblée générale devrait être organisée prochainement afin de discuter notamment de la problématique concernant la liberté académique dans les deux conservatoires d'arts dramatiques. Le conservatoire de musique de Montréal a tenu une assemblée le 2 septembre dernier sur Zoom.

6.2. Réseau MIFI

Un conseil réseau élargi a eu lieu le 8 septembre dernier. C'était l'occasion d'effectuer un retour sur les rencontres des derniers mois et sur la tournée de signatures. On procède à l'élection du poste de représentante réseau du temps partiel et Marie-Ève Vaillancourt est déclarée élue à l'unanimité.

7. Comités de relations professionnelles

7.1. CMADQ

S.O.

7.2. MIFI

Après de multiples demandes de la partie syndicale, un CRT a eu lieu le 21 juin dernier sur TEAMS. Les sujets abordés étaient variés (problèmes d'information, erreurs sur les paies, les formations obligatoires en ligne sur les lieux d'enseignement lors des journées pédagogiques distance, le congrès de l'AQEFLS et les courriels désactivés).

8. Dossiers

8.1. CMADQ

8.1.1. Plan de travail

Les professeurs ont émis des inquiétudes concernant le Plan de travail issu de la convention collective. La faisabilité est remise en question : dans la pratique, est-il vraiment possible de suivre le plan de travail ? Certains se demandent si le plan de travail pourrait être utilisé comme outil contre les professeurs. Il y a une crainte quant à son utilisation. Le SPEQ va collaborer à l'organisation d'une rencontre en présentiel avec les membres des conservatoires de Montréal afin de discuter de la situation.

8.1.2. Nouveau directeur général

Le nouveau directeur général est Marc Hervieux (voir point 2.2).

8.2. MIFI

8.2.1. Régularisations

C'est un total de 210 régularisations que le SPEQ a réussi à obtenir lors de la négociation de la convention collective de 2020-2023, soit 125 professeurs à temps plein, 35 professeurs à temps partiel à raison de 9 périodes par semaine et 50 professeurs à temps partiel à raison de 12 périodes par semaine. L'attribution de ces postes permanents se fera selon le nombre de périodes enseignées dans les huit dernières années. Les comités mentionnés au point 4.2.3. seront mis sur pied prochainement selon l'échéancier prévu dans la convention.

8.2.2. Calendrier des sessions et vacances

Le comité de travail responsable de déterminer les modalités d'application relatives aux vacances pour les professeurs réguliers à temps partiel (le comité vacances) s'est réuni sur TEAMS pour une première rencontre le 8 septembre. Le comité est composé de Jean Vallières, Nathalie Gressin, Aline Gagnon et Marie-Ève Vaillancourt pour le SPEQ et de Mathieu Blouin, Ghislain Beaudin, Sylvie Tremblay et Luciana Vitale pour la partie patronale. La partie syndicale attend les propositions et va s'assurer que les travaux du comité progressent rapidement.

9. Finances

9.1. États financiers pour les mois de juin, de juillet et d'août 2022

Les membres prennent connaissance des états financiers. Sur **proposition** de Richard Raymond, **appuyée** par Suzanne Lantagne, les membres adoptent les états financiers à l'unanimité.

9.2. Reconduite du mandat de la firme comptable Végiard Bergevin

Cette décision a été prise au congrès.

9.3. Désignation d'un trésorier et signataires au compte bancaire

Ce point a été traité au point 3.3.

9.4. Résolution de la section locale de l'ITHQ

Comme il reste de l'argent des ristournes dans le compte de la section locale de l'ITHQ, cette dernière a formulé une demande afin de pouvoir disposer de la somme restante comme elle le souhaite. Le comité exécutif approuve la résolution et la section locale pourra ainsi disposer de ses avoirs.

10. Bureau

10.1. Rémunération du travail effectué par des membres de l'exécutif ou du bureau pendant les vacances

Jean Vallières demande au conseil exécutif d'approuver les heures travaillées pendant les vacances. Il se retire pour permettre aux autres membres du comité exécutif d'analyser le compte-rendu des heures travaillées. Les heures sont approuvées à l'unanimité. Le Conseil exécutif approuve également les heures travaillées par Aline Gagnon, ceci sans la présence du président.

11. Griefs (annexe 2)

La liste des griefs se trouve en annexe.

12. Questions diverses

S.O.

13. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 7 octobre à 9 h.

Fin de la rencontre à 12 h 10



Procès-verbal rédigé par Marie-Ève Vaillancourt, secrétaire